

➤ **Entrée en vigueur de la réforme du lycée :**

Le SNALC est conscient que le projet de réforme reprend une grande partie des propositions qu'il a émises dans son ouvrage : « permettre à tous de réussir », aussi ne s'est-il pas opposé à cette réforme de façon immédiate. Il n'a d'ailleurs pas formulé d'opposition de principe à la disparition des filières, mais voit dans la mise en œuvre pratique de cette réforme de nombreux points de crispation. Cette réforme structurelle s'est accompagnée d'une recherche d'économies budgétaires, là où nous souhaitons à minima un projet à budget constant et le redéploiement des moyens, au mieux un projet ambitieux avec injections de moyens là où nécessaire.

① **Concernant les filières :**

Nous avons sondé nos collègues en janvier 2018. 62% d'entre eux étaient alors favorables à un système à deux majeures et deux mineures. Les élèves ne font plus toutes les disciplines mais celles qu'ils choisissent sur un horaire plus important. Cela permettrait de répondre au constat actuel du manque de spécialisation pour poursuivre des études (particulièrement dénoncée par les professeurs de physique chimie ; à hauteur de 82%, et de mathématiques : 76%, toujours selon notre sondage).

Mais depuis les grilles horaires sont tombées et ils ont appris qu'il y aurait en fait des triplettes en première et des doublettes en Terminale. Avec obligation pour l'élève d'abandonner un des enseignements suivis en fin de première. Cet abandon est incompatible avec la volonté affichée d'améliorer les aptitudes scientifiques (notamment) de nos futurs étudiants.

Pour le SNALC, le nivellement par le bas ne fait que renforcer les inégalités sociales et fait le jeu du privé. Nous souhaiterions qu'à ce niveau d'étude, un élève puisse continuer tous les EDS qu'il a choisi en première si ces derniers lui conviennent, s'il en a les capacités et s'ils sont en cohérence avec son projet d'étude. Il s'agirait au conseil de classe de statuer sur le caractère bénéfique ou non de ce maintien, et ce pour chaque élève.

② **Mathématiques :**

Jusqu'à présent, 55% des élèves de lycée général étaient en S et 30% étaient en ES. Si l'on prend en considération les élèves qui avaient la possibilité et choisissaient de conserver les mathématiques en série Littéraire, l'on se rend compte que près de 90% des élèves avaient enseignement en mathématiques. Les chiffres ministériels montrent la spécialité 'mathématiques' a été choisie par 64% des élèves arrivant cette année en fin de seconde. Cela en fait l'enseignement de spécialité le plus choisi. Mais, on est bien loin des chiffres précédents.

Pour le SNALC, la baisse du nombre d'élèves faisant des mathématiques est inquiétante. Elle nuit à la culture mathématique des élèves. D'autant que les options « maths experte » et « maths complémentaires » ne

s'adressent qu'à des élèves ayant choisi la spécialité mathématique en 1^{er}. Très concrètement les élèves avec un profil davantage « ES » n'auront plus d'enseignement en mathématiques à partir de leur fin de 2de !

Pas de quoi rehausser le niveau moyen des jeunes Français, surtout lorsqu'on connaît leur niveau d'entrée dans le secondaire (voir le résultat de l'étude de la DEPP publiée en mars 2019, qui montre un effondrement alarmant des compétences de nos CM2 en calcul et en résolution de problème ; résumé de l'étude en fin de dossier.

③ SNT et NSI :

Formation d'un jour insuffisante pour un personnel lambda ; le retour des collègues y ayant participé est unanime ; tout le monde ne peut pas dispenser cet enseignement sans formation préalable ; il faut maîtriser un minimum l'outil informatique pour s'en sortir avec cette seule journée.

Les professeurs mobilisés pour répondre à l'urgence sont préoccupés par l'avenir et se posent des questions restées sans réponse lors de cette formation : seront-ils obligés de passer le CAPES qui verra le jour l'an prochain ou leur donnera-t-on une équivalence ? Auront-ils une bivalence ou leur faudra-t-il choisir (entre leur discipline d'origine et SNT/NSI) ? Pour ceux qui sont déjà en poste dans une autre discipline pour l'instant mais qui passeront le concours, est-il prévu d'attribuer une carte scolaire afin de leur conserver leur ancienneté et de ne pas les affecter trop loin... ?

④ LLCA

Le SNALC salue la création (tardive) de l'EDS et le « bonus » accordé aux élèves suivant cette option ; il les perçoit comme des « signes » de bonne volonté pour conserver cet enseignement, porteur d'une valeur culturelle à conserver. Mais ces signes ne pèsent pas bien lourd dans la balance lorsque les moyens ne suivent pas. Les dotations ne prévoyant pas le financement des options ou des EDS à faible effectif, on assiste, quand l'enseignement subsiste, à des montages bien en-dessous de ce qui est annoncé par le ministère.

Dans de nombreux établissements, option et spécialité sont regroupées sur un même créneau horaire (à Henri IV par exemple)... Le SNALC demande à ce que des enveloppes dédiées soient fléchées et que les collègues soient informés par leurs IPR de l'existence d'heures dédiées à leur discipline (de façon à éviter que ces heures ne soient utilisées à autre chose, dans un contexte de DGH insuffisante...)

D'autant que des dysfonctionnements ont été relevés dans différents lycées de notre académie au moment du recrutement des futurs élèves. L'annonce faite par certaines directions de la non disponibilité de l'EDS (alors qu'elle était actée) a eu pour effet de détourner des élèves qui se seraient inscrits, et fatalement dans ces établissements le seuil convenable d'ouverture n'a pas été atteint et in fine l'EDS n'a finalement pas pu être ouverte (comme à Paul Sabatier) ou du moins pas sous la forme « vendu » par les visuels ministériels.

⑤ Enseignement scientifique :

Nous avons eu de très nombreux retours concernant l'absence de dédoublement en enseignement scientifique (Joffre, Pompidou, Henri IV par exemple) ; toutes les possibilités de dédoublement étant absorbées par le projet. Cet enseignement, vu la teneur des programmes, risque dans ces conditions de devenir indigeste pour les élèves n'ayant pas choisi d'EDS scientifique. C'est par la présence de manipulations expérimentales (impossibles à 35 élèves) que l'on développe le goût des sciences chez nos élèves...

Encore une fois le SNALC souhaiterait voir les DGH abondées ou les dédoublements indispensables fléchés afin d'éviter de mettre en concurrence de façon trop brutale l'ouverture d'options et les conditions d'un enseignement attrayant.

© Italien LV3

Des collègues se plaignent de l'attitude de certains principaux de collège au moment du choix des LV. Dès qu'une classe a atteint 30 élèves, on convoquerait les nouveaux candidats à se présenter pour les inciter à changer de LV. Le résultat a des répercussions sur le service des enseignants en lycée, qui se trouve fragilisé comme au lycée Daudet, voir supprimé comme au lycée Joffre.

⑦ Difficultés pratiques générales

. Il est encore des établissements qui ne connaissent pas la date de livraison des manuels scolaires et/ou pour lesquels les emplois du temps ne fonctionnent pas encore pleinement (Ferdinand Fabre, Joffre entre autres), avec de fortes contraintes de salles liées à la multiplicité des groupes d'EDS.

. Le calendrier des E3C inquiète les collègues ; partout tout est très flou et ils n'ont qu'une fourchette de 6 à 8 semaines pour le passage des épreuves de première : difficile de prévoir une programmation efficace dans ces conditions.

. D'ailleurs la teneur des E3C nécessiterait un cadrage ministériel pour davantage d'équité entre les élèves ; en SVT par exemple, la diversité des types d'exercice proposés dans la banque pourrait rendre certains sujets beaucoup plus difficiles que d'autres. Il faudrait convenir nationalement que telle année le sujet comportera un exercice de synthèse et un QCM sur document, telle autre année une autre combinaison... en somme le SNALC souhaiterait que les types d'exercices choisis soient définis par l'inspection générale au mieux ou par les IPR le cas échéant et non pas localement, pour éviter les écarts manifestes de niveau des épreuves entre deux établissements.

. D'autres part, les collègues souhaiteraient avoir à disposition la banque de sujet durant le premier trimestre et ne pas y avoir accès juste avant les épreuves : il en va de la qualité de la préparation de leurs élèves. Pour l'heure ils ne disposent que de quelques sujets zéro...

Il serait bon de positionner le GT calendrier du bac plus tôt que de coutume afin d'anticiper toutes ces difficultés.

. Concernant l'éclatement de la structure classe : le groupe classe est amené à changer de nature en première et terminale, ce qui n'est pas sans poser problème pour le suivi des élèves. Avec le cumul des EDS, il y aura un nombre d'intervenants très important pour chaque groupe classe.

Que prévoit l'administration quant aux conseils de classe ? Se dirige-t-on vers une formation restreinte avec le professeur principal et les enseignants de tronc commun, avec un pré-conseil réunissant enseignants de spécialité et professeur principal ?

Ou va-t-on organiser des conseils de classe par groupe d'EDS en ne tenant pas compte du groupe classe ? Dans tous les cas le travail du professeur principal sera augmenté, l'administration risque de peiner de plus en plus à trouver des volontaires.

. Il est prévu que les EDS non dispensés dans l'établissement d'accueil puissent être suivis à distance par le CNED. Or les professeurs du CNED n'ont pas reçu de formation spécifique pour la mise en place de la réforme. Pour ceux qui ne font que compléter leur revenu en donnant quelques heures au CNED cela ne pose pas de souci, mais les professeurs relevant d'un poste adapté ont été oubliés des dispositifs de formation. Il serait bon de le prévoir au PAF ou d'ouvrir un accès spécifique sur magistere pour qu'ils puissent se former à distance. Plusieurs collègues dans cette situation nous ont dit se sentir les « oubliés » de la réforme.